

COLZA

RESEAU 2014 - 2015

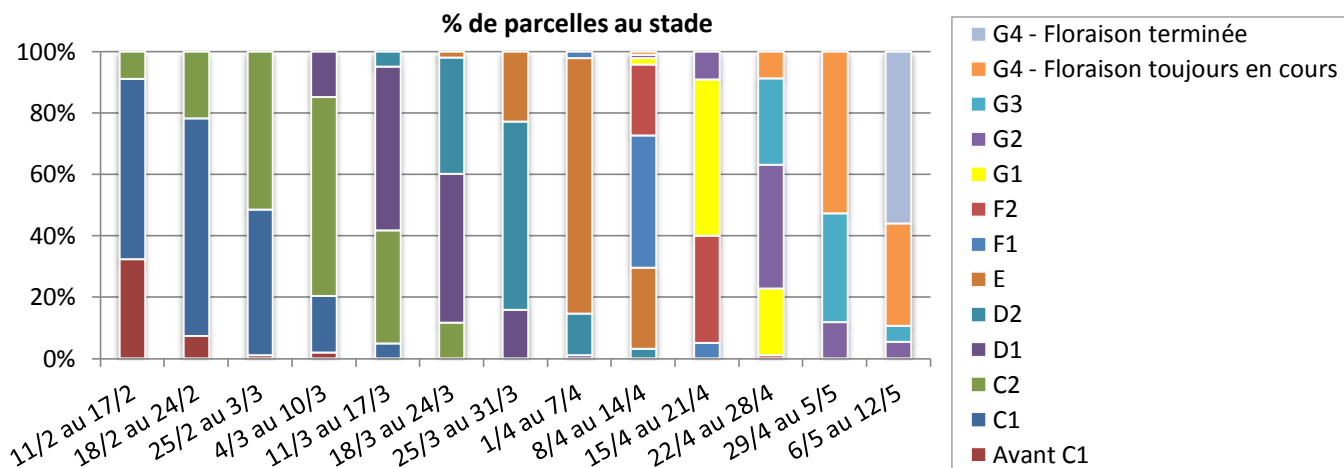
Le réseau est actuellement composé de 120 parcelles pour un suivi régulier. Les observations sont disponibles sur 75 parcelles cette semaine.

STADE DES COLZAS

Avec les conditions climatiques actuelles, la progression des stades se poursuit de façon rapide. Le stade G4 – *Les 10 premières siliques sont bosselées avec une floraison terminée* – concerne plus de la moitié des parcelles alors que ce stade n'était pas présent la semaine dernière.

1/3 des parcelles est au stade G4 - *Les 10 premières siliques sont bosselées avec une floraison toujours en cours*.

Les parcelles les plus en retard sont encore au stade G2 - *Les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm* et G3 - *Les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm*.



Abonnez-vous **gratuitement** aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin rédigé par le CETIOM en collaboration avec la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir à partir des observations colza réalisées cette semaine par : AGRIAL, AGRICULTEUR, AGRIDIS LEPLATRE SA, AGROPITHIVIERS, AXEREAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CAPROGA, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, COOP BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE, ETS BODIN, FDGEDA DU CHER, SCAEL, UCATA.
Relecteurs complémentaires: la Chambre d'Agriculture du Loiret, SRAL Centre.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

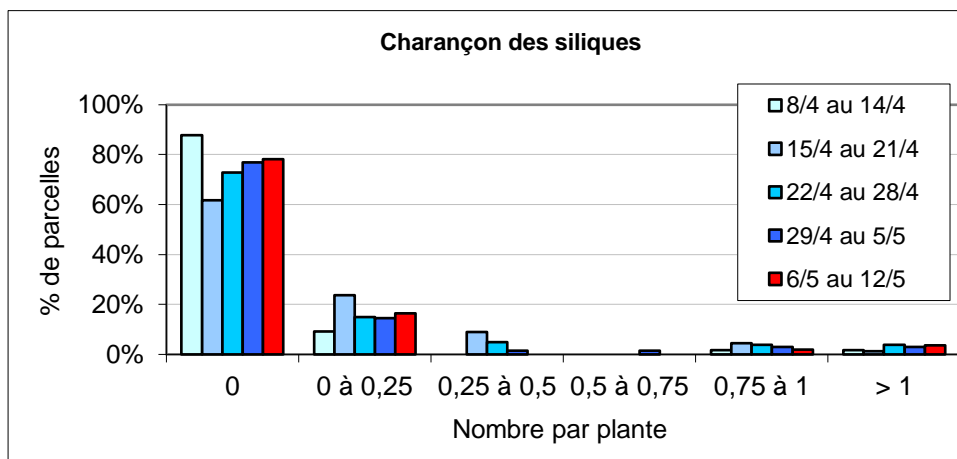


CHARANÇON DES SILIQUES

Contexte d'observations

Dans les 55 parcelles ayant fait l'objet d'une observation charançons des siliques, si toutes les parcelles du réseau sont dans la phase de risque vis-à-vis de ce ravageur, seulement 12 signalent sa présence et 3 se révèlent au-dessus du seuil de nuisibilité.

Le vol étant à présent terminé, il est possible de bien évaluer le risque par l'observation des insectes sur plantes (4 x 5 plantes consécutives).



Période de risque

La période de risque débute avec la formation des premières siliques du stade G2 jusqu'à la fin du stade G4.

Seuil de nuisibilité

1 charançon pour 2 plantes, en moyenne, à l'intérieur de la parcelle durant la période de risque (G2 à G4).

Les dégâts occasionnés par le charançon lui-même sont considérés le plus souvent comme marginaux. La nuisibilité est causée par les cécidomyies qui utilisent les piqûres des charançons des siliques comme portes d'entrée au dépôt de leurs pontes.

PUCERONS CENDRES

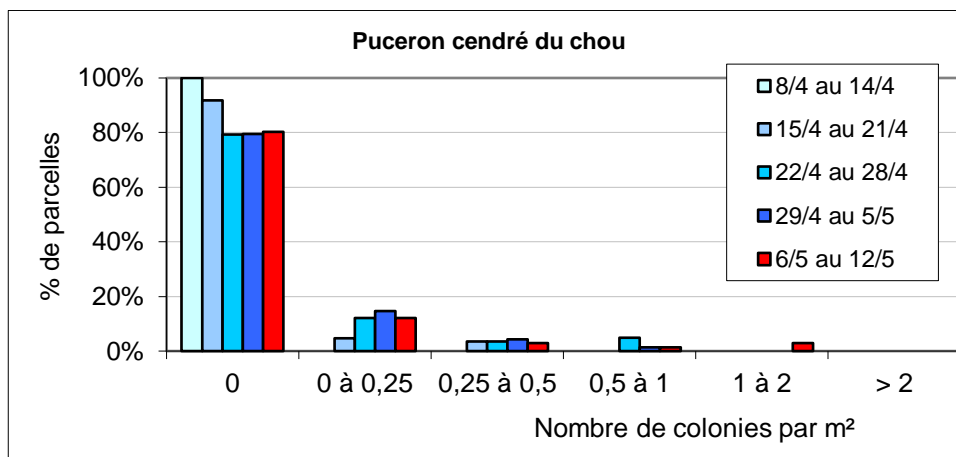
Contexte d'observations

Dans les 66 parcelles ayant fait l'objet d'une observation pucerons cendrés en plein champ, seulement 13 signalent sa présence. Aucune ne dépasse pour l'instant le seuil de nuisibilité de 2 colonies par m².

Les observations réalisées en bordure révèlent une présence un peu plus importante et une situation dépasse le seuil.

La présence d'auxiliaire est signalée dans quelques parcelles.

La surveillance doit se maintenir.



Période de risque

De mi-floraison jusqu'à la fin du stade G4.

Seuil de nuisibilité

2 colonies présentes par m² de culture.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

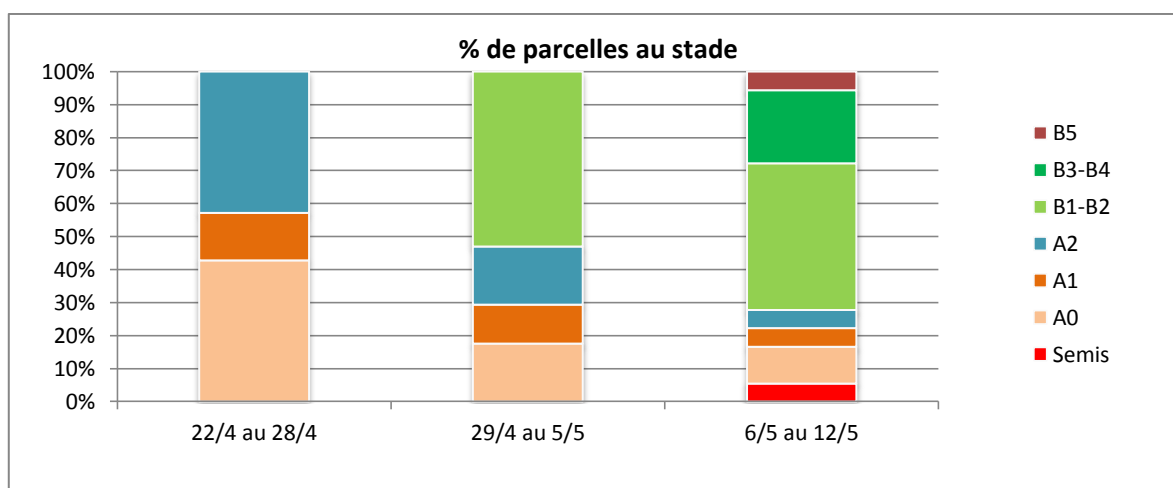
Tournesol

RESEAU 2014

Il y a actuellement 24 parcelles déclarées sur la base de la région Centre. Les observations sont disponibles sur 18 parcelles.

STADE DES TOURNESOLS

Si les parcelles les plus avancées sont au stade B5 - *La cinquième feuille à 4 cm de long et son pétiole est visible du dessus* – les plus tardives sont en cours de semis voire de resemis.



Rappel des stades :

A0 : Germination

A1 : Apparition des hypocotyles en crosse

A2 : Emergence des cotylédons et premières feuilles visibles

B1-B2 : La première paire de feuilles opposées apparaît entre les cotylédons et a environ 4 cm de long ; les pétioles sont visibles du dessus.

B3-B4 : La seconde paire de feuilles opposées apparaît et a environ 4 cm de long ; les pétioles sont visibles du dessus.

B5 : La cinquième feuille atteint 4 cm de long et son pétiole est visible du dessus.

B n : La n^{ème} feuille atteint 4 cm de long et son pétiole est visible du dessus.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



DEGATS

Les dégâts lors de la levée restent très présents nécessitant des resemis.

Les ravageurs comme les limaces sont toujours signalées suite aux dernières pluies importantes mais la présence de tipules, taupins, noctuelles terricoles... est aussi signalée ponctuellement.

Les destructions par les oiseaux sont aussi toujours très présentes.

Les fortes pluies de début mai ont pu générer des croutes de battance nécessitant des resemis.

Les températures actuelles sont favorables à une croissance rapide du tournesol qui doit lui permettre de sortir rapidement de cette période délicate de la levée.

La surveillance des parcelles doit rester une priorité.

PUCERON VERT DU PRUNIER

Contexte d'observations

Les premiers pucerons verts sont signalés dans 4 parcelles du réseau. Le pourcentage de plantes porteuses est compris entre 1 et 50 %.

Les crispations des feuilles sont signalées pour l'instant dans une seule parcelle à hauteur de 5% de plantes touchées dans le Cher à Saint Palais.

La crispation des feuilles est l'élément déclencheur à prendre en compte pour déterminer la nuisibilité sur le potentiel de la culture. Il existe une variabilité parfois importante de réaction à la présence de pucerons entre les variétés.

Les fortes températures sont favorables au développement des populations de pucerons.

Période de risque

De la levée à la formation du bouton floral (E1).

Seuil de nuisibilité

Plus de 10 % des plantes avec des symptômes marqués de crispations.

La crispation des feuilles entraîne à la fois une moindre activité photosynthétique et une augmentation du risque sclérotinia du bouton (rétention d'humidité favorable à la germination des spores).